"Touche pas à ma protection civile!"

Autor(en): **Mathey, René**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile**

Band (Jahr): **46 (1999)**

Heft 11-12

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-369197

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Plus de 170 participants pour le séminaire consacré à la Protection de la population.

Une élite pensive ...

La base monte au créneau

«Touche pas à ma protection civile!»

Record de participation au désormais traditionnel séminaire d'automne organisé par l'USPC. Quelque 170 participants, dont plus d'une trentaine de Romands, se sont réunis à Schwarzenburg pour parler «Protection de la population». Après une matinée somme toute assez morne, c'est une assemblée unanime qui a affirmé, sous un tonnerre d'applaudissements, son attachement à la PCi.

RENÉ MATHEY

A vrai dire, les responsables du Groupe de coordination du projet Protection de la population, pas plus que Paul Thüring, directeur de l'OFPC, et Karl Widmer, sous-directeur, ne s'attendaient à une telle prise de position et à une telle osmose entre Romands et Alémaniques. Il faut dire que le feu couvait depuis quelques semaines. Ficelée entre des milliers de «transparents», dont seules les couleurs changeaient au gré de l'avancement des travaux, la base a exprimé le fait que la Réforme ne se ferait pas sans l'accord des organismes de protection civile. L'identité de la PCi en tant qu'institution doit être respectée. Elle ne doit pas être reléguée au rang de «faire-valoir» d'autres entités. La PCi, prise entre les propos trop souvent incolores ou abscons des milieux politiques, d'un Office fédéral par trop conciliant, la réponse est venue, cinglante. C'est non à l'éclatement, non à la disparition (programmée?) de la PCi, en tant qu'institution voulue par le peuple et dont la cote (plus de 80%) a rarement été aussi importante.

Morne matinée

C'est un Willy Loretan, président central de l'USPC, en grande forme qui a ouvert le séminaire d'automne. Tout en rappelant l'objectif voulu par le Conseil fédéral, soit une protection par la coopération, il a tracé les grandes lignes de ce qu'il attendait des ateliers de réflexion: Il s'agit de définir des postulats clairs à l'intention de l'organisation du projet «Protection de la population» et du Conseil fédéral. Il a rappelé que la devise «travailler ensemble et pas seulement l'un à côté de l'autre» qui devrait conduire à la réussite de la mutation en cours ne s'appliquait pas qu'à la protection civile.

Willy Loretan en a profité pour dire que l'USPC entamait, elle aussi, un processus de rapprochement avec d'autres associations (Samaritains, feu, etc.) dans le dessein d'être plus représentatif, voire d'aboutir à la création d'une forme de «holding».

Principal orateur de la matinée, le patron de la Commission qui porte son nom était très attendu par les participants. Chacun

s'attendait, sinon à des révélations, à tout le moins à quelques développements inédits. Hélas, il n'en fut rien. Pourtant, Peter Schmid a eu des propos convaincants et très conciliants. Il a aussi fait un vibrant plaidoyer en faveur de l'évolution de la mentalité de tous les partenaires, de façon à ce que le projet Protection de la population soit effectivement proche de la réalité et du citoyen. Sans oublier de dire que la protection civile a des atouts et que toutes ces qualités sont indispensables à la réussite du projet. Tout en précisant que les premières idées lancées sont souvent mal comprises. Finalement un discours sans surprise, mais qui a eu le mérite de montrer que Peter Schmid accorde beaucoup d'importance à l'information. On en veut d'ailleurs pour preuve, un bulletin trimestriel consacré au projet de Protection de la population est intitulé *projectif*.

Ernst Bischofberger qui parlait pour la Conférence gouvernementale pour la coordination des services du feu aura sans doute, sans le savoir, mis le feu aux poudres... Alors que jusqu'à cet instant, l'ensemble des intervenants avait adopté un ton modéré et conciliant, voilà que l'assistance entend un discours plutôt agressif, finalement d'une certaine fatuité.

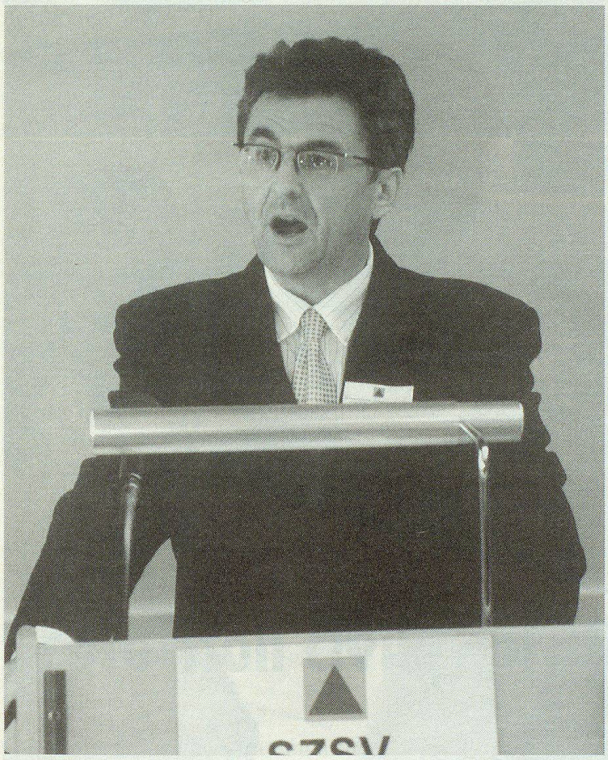

Ernst Bischofberger met le feu aux poudres.

Peter Schmid calme le jeu ...

Tomates et lauriers

Réunis en groupes de travail d'une dizaine de personnes, les ateliers ont beaucoup cogité sur les thèmes de réflexion (sauvetage, collaboration feu/PCi, PBC, obligation de servir, conduite).

Un groupe a relevé pourtant la difficulté de prendre une position claire sur la base de suppositions. Il manquait une sorte de modèle d'organisation concret, esquissant l'intégration de la PCi dans la Protection de la population, qu'aurait pu présenter l'organisation du projet «Protection de la population» par le biais de Karl Widmer.

D'une manière unanime, les Romands sont en faveur de l'élimination des doublons et de la diminution des effectifs, avec, à la clé, une meilleure utilisation des moyens par des achats centralisés, mais pas n'importe comment. Ils ont aussi affiché une volonté avérée de collaborer. Mais pas à sens unique.

Par exemple, dans le domaine du sauvetage, on voit mal une fusion avec les sapeurs-pompiers même si on peut facilement envisager une mise à disposition. Les sections de sauvetage doivent être maintenues, même si on peut envisager une diminution du nombre de celles-ci par une politique de régionalisation plus affûtée. Dans le cadre de l'engagement, on comprendra la nécessité du maintien des sections de sauvetage considéré en tant que force d'appui, pour les engagements de longue durée et aussi dans la phase de remise en état, trop souvent négligée dans le pays. On a bien vu, lors des interventions dues aux intempéries de cette année, combien il était important de disposer de formations organisées et totalement autonomes.

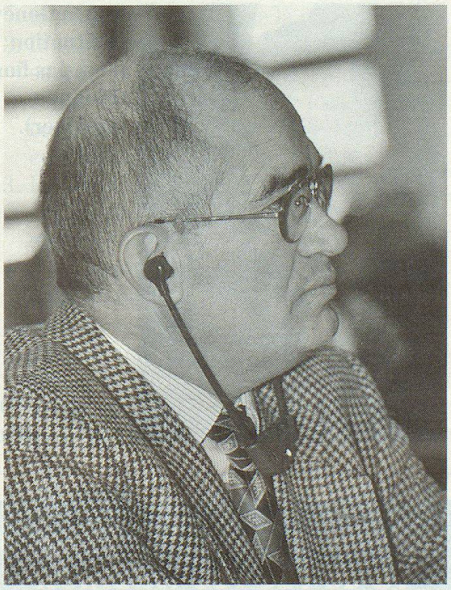

Sadok Snaïdi de l'OIPC dubitatif.

Quant à la Protection des biens culturels, il ne faut pas confondre «sauvetage», qui est le fait des sapeurs-pompiers, avec la «protection» qui est le rôle de la PCi et doit le rester.

Dans un autre groupe, on constate que le sigle, ainsi que l'appellation «Protection civile» sont définis dans les Protocoles de Genève. Depuis de longues années, la PCi suisse a été montrée en exemple. Par conséquent on conçoit mal une disparition

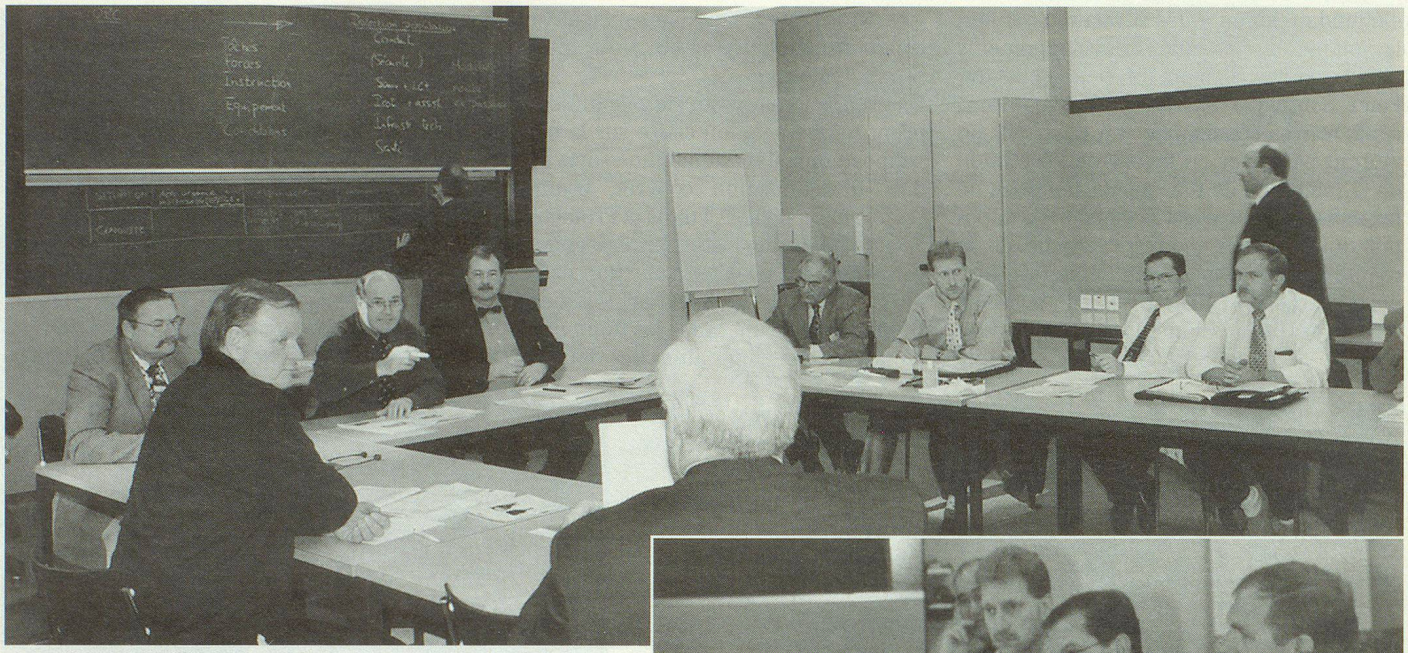

Tempête sous les crânes des Romands...

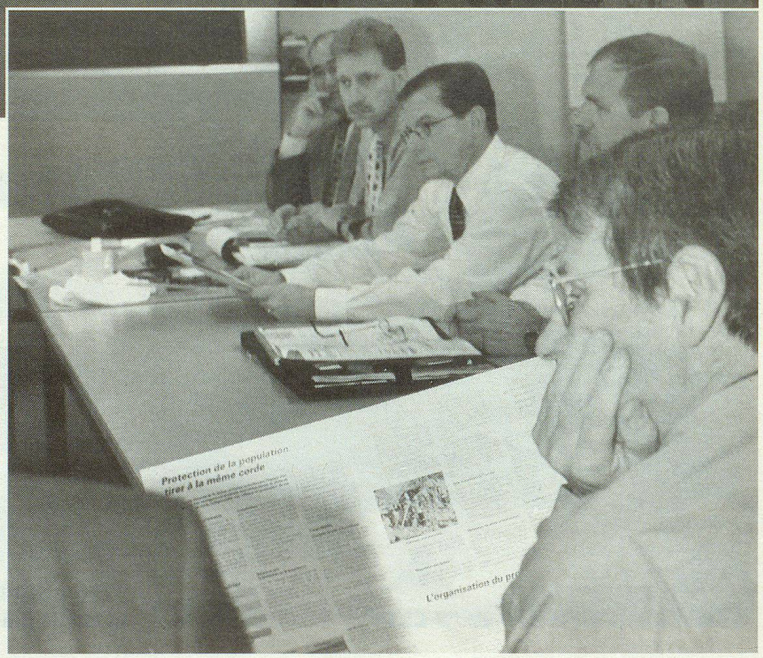

Tirons à la même corde: ouais!

pure et simple de ce concept et de ce qu'il représente. Pour ce qui concerne la conduite, on peut dire que tout ce qui est inférieur à une intervention de cinq heures peut être considéré comme «conduite individuelle». Dès que ce délai est dépassé, on tombe alors dans une situation particulière qui nécessite la présence d'un état-major auquel la PCi peut apporter tout son appui. Appui qu'elle peut aussi fournir dans le domaine du renseignement comme des transmissions. Le même schéma est applicable pour les situations extraordinaires. Pour les tâches liées à l'ordre public et à la sécurité, c'est une tâche de police et elle doit le rester, même si on peut parfois envisager une collaboration (gestion de parking, circulation dans un cadre communal, etc.). Quant au problème de santé publique, les services déjà organisés sont à même d'intervenir en première urgence. Par contre, dans la durée ou si le nombre de blessés est important, les constructions de PCi (Po san, PSS) sont indispensables. Que l'on parle de situations particulières ou extraordinaires.

Finalement, que le projet s'appelle Protection de la population, ou Sécurité publique, voire Protection civile, placé dans l'optique de l'autorité des cantons, il aura besoin d'un chef d'intervention dans un état-major de conduite restreint. Mais les partenaires resteront toujours les mêmes: la police, les sapeurs-pompiers, les services techniques, les services de la santé et la PCi en tant qu'entité.

Non, à Genève la situation n'est pas floue (Philippe Wassmer).

Olivier Durgnat: mieux vaut en rire.

PHOTOS: RMINFO, CHEXBRES

Projet mort-né?

De l'avis général: non. L'occasion est trop belle de mettre en place une organisation de secours à la population digne de ce nom. Acceptable sur le plan financier et correspondant surtout à l'évolution des menaces. Oui à la collaboration, mais en profitant de la synergie provenant de l'expérience de tous les partenaires. Ce qui implique de facto le respect de l'autre.

Pour Willy Loretan, le message exprimé par la base est clair: la protection civile doit subsister.